

Die Gefährlichkeit der Lokomotive und des Eisenbahnfahrens.

1. In französischer Darstellung.

Le Mercure Ségusien, journal stéphanois, rapporte dans son numéro du 20 septembre 1835, que l'Académie de Lyon, désireuse de concilier la sécurité des voyages avec les avantages de la locomotion mécanique, réclamait des inventeurs un chemin de fer confortable dans lequel on pût s'embarquer sans avoir au préalable à faire son testament.

La demande était justifiée.

Beunier et Seguin, les promoteurs des voies ferrées dans notre pays, n'avaient prévu que le transport de la houille; le matériel comportait cette seule utilisation et les voyageurs, clients de hasard qui, tout au début du Saint-Etienne à Lyon, employèrent les tombeaux vides pour effectuer le trajet, firent pour l'époque une action héroïque. „Ce qui est surprenant, écrivait Marc Seguin en 1839, c'est l'audacieuse témérité des premiers qui se sont confiés à ces terribles moteurs.

Mais l'influence de l'exemple est miraculeuse; ce qu'un homme isolé n'osait faire, dix simultanément le tentèrent.

Chaque voiture fermait un certain nombre de voyageurs qui se donnaient mutuellement du courage, et ils oubliaient que le moindre dérangement de ces puissantes machines serait pour tous le signal d'une mort terrible et inévitable.“

Si encore il n'y avait eu que l'accident à redouter! Mais savants et médecins mettaient un point d'honneur professionnel à énumérer et à décrire tous les maux qu'ils conjecturaient devoir sortir de cette redoutable invention.

Arago évoquait le spectre de la pleurésie qui, certainement, frapperait les voyageurs au passage des tunnels s'ils échappaient aux catastrophes résultant de l'explosion des locomotives. Certains docteurs* soutenaient que la translation trop rapide d'un climat à un autre produirait sur les voies respiratoires un effet mortel „en même temps que le brusque changement de nourriture, le passage de

l'emploi du beurre, comme condiment, à celui de la graisse ou de l'huile, ferait naître des états dyspeptiques ou dysentériques qui exigeraient un prompt rapatriement. Le mouvement de trépidation devait générer des maladies nerveuses, telles que la danse de Saint Guy, des affections hystériques et des symptômes épileptiques,

tandis que la fugace succession des images déterminerait instantanément des inflammations de la rétine. La poussière et la fumée occasionneraient des bronchites et des adhérences de la plèvre. Il était également impossible que, sur tant de personnes réunies, il n'y en eût pas de prises de besoins naturels impossibles à satisfaire, de sorte que les organes d'extraction, devenus de conservation, subiraient une tension anormale, douloureuse et périlleuse. Il y eut même des augures plus perspicaces encore qui prétendaient que l'anxiété causée par la crainte de manquer le train et les mouvements pressés que l'on ferait pour se hâter, produiraient des congestions, susciteraient des transpirations abondantes et aboutiraient à des refroidissements et à des pleurésies. Enfin l'anxiété du péril constamment couru tiendrait les voyageurs dans une perpétuelle alerte et serait, à un certain

degré d'intensité, le prodrome d'affections cérébrales. Les gynécologues, qui alors s'intitulaient simplement accoucheurs, déclaraient que, pour une femme enceinte, tout voyage en chemin de fer aurait infailliblement pour corollaire une fausse-couche avec toutes ses conséquences puerpérales. Les employés devaient courir, comme de juste, les mêmes dangers que les voyageurs, avec cette aggravation que, les causes étant réitérées, persistantes, permanentes même, leurs effets enfanteraient des dégénérescences morbides spéciales, d'une telle transcendence que ces employés seraient fréquemment à l'hôpital et n'auraient qu'une existence très abrégée.“



Abb. 69

6103

Der Eisenbahnnachtalp des Spekulanten in Eisenbahnwerten.

(„Punch“ 1845. 1/207)

* P. C. Laurent de Villedeuil: Bibliographie des Chemins de fer.